

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

UNAIDS/PCB(31)/12.22

Date de publication: 08 novembre 2012

TRENTE-ET-UNIÈME RÉUNION

DATE: 11-13 décembre 2012

LIEU : Salle du Conseil exécutif, OMS, Genève

HORAIRES DE LA RÉUNION : 09h00-12h30 | 14h00 - 18h00

Point 6 de l'ordre du jour

Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG)

Documents supplémentaires sur ce point : aucun

Action requise lors de cette réunion. Le Conseil de coordination du Programme est invité à : prendre acte du rapport.

CONTEXTE

1. Le Groupe de référence de l'ONUSIDA pour le suivi et l'évaluation (MERG) a été créé en 1998 afin d'harmoniser les approches de suivi et d'évaluation du VIH/sida à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et de produire des informations fiables et opportunes sur l'épidémie et la riposte. Depuis sa création, le MERG a joué un rôle de premier plan dans le suivi et l'évaluation (S&E) mondial de la riposte au VIH, notamment en élaborant et en affinant des indicateurs mondiaux et en suivant les progrès vers la réalisation des engagements pris lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au VIH/sida (2001). En outre, le MERG a joué un rôle clé dans la définition de normes et directives internationales de suivi et d'évaluation et dans le renforcement de la coordination entre ses membres.
2. En 2010 et 2011, l'évolution du contexte mondial de suivi et d'évaluation a donné lieu à des discussions sur la manière dont le MERG peut jouer un rôle accru dans la définition des stratégies et priorités. Par le passé, la composition du MERG dépendait des besoins et se caractérisait par des critères de sélection flous et une durée de mandat non limitée, ce qui entravait la prise de décision. Cela a abouti à des appels en faveur d'un groupe plus restreint et plus adapté. Une évaluation externe et indépendante de son rôle, de sa structure et de sa fonction a donc été ordonnée par l'ONUSIDA¹.

ÉVALUATION EXTERNE DU MERG ET CONCLUSIONS

3. Le cabinet d'audit Ernst & Young (E&Y) a été sélectionné pour réaliser cette évaluation, laquelle s'est articulée autour des quatre éléments énumérés ci-après. L'évolution rapide du contexte mondial de suivi et d'évaluation a été prise en compte :
 - a) Adéquation stratégique pour répondre aux besoins mondiaux de S&E ;
 - b) Travail efficace en partenariat avec d'autres parties ;
 - c) Cadre institutionnel et membres ;
 - d) Gestion des performances et responsabilité.
4. Les méthodes utilisées pour collecter les données ont inclus un examen complet des documents concernés et une série d'entretiens avec les principales parties prenantes. En outre, des entretiens semi-directifs ont été organisés entre avril et septembre 2011 avec 28 informateurs clés dans le domaine du VIH et du S&E. De sexe et d'origine géographique divers, les personnes interrogées représentaient des organismes de normalisation, des universités, la société civile, des donateurs et des agences de mise en œuvre.
5. Fin 2011, Ernst & Young a présenté à l'ONUSIDA son rapport d'évaluation consacré au futur rôle, mandat et structure du MERG². Les difficultés actuelles identifiées incluent :
 - une structure et une composition du MERG sous-optimales pour pouvoir répondre aux nouveaux enjeux tels que l'apparition de nouvelles parties prenantes et la baisse des ressources pour lutter contre le VIH ;

¹ ONUSIDA (8 février 2011), *Assessment of the Effectiveness of the Global Monitoring and Evaluation Reference Group* (Évaluation de l'efficacité du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG)) (en anglais), <http://www.aidspace.org/getDownload.php?id=1836>

² Ernst & Young (novembre 2011), *Assessment Of The Global Monitoring And Evaluation Reference Group* (Évaluation du Groupe mondial de référence pour le suivi et l'évaluation) (en anglais), <http://www.aidspace.org/getDownload.php?id=1833>

- une fonction d'évaluation relativement faible par rapport au suivi, les personnes interrogées suggérant de renforcer l'étude d'impact ;
 - une « structure du MERG (qui) est trop abstraite et gagnerait à être plus pratique ; elle n'appuie pas l'élaboration de politiques et la prise de décisions ».
6. Il existait donc un désir de voir le rôle du MERG s'étendre et passer d'un organe purement technique à un mécanisme plus rigoureux et doté de moyens pour :
- lancer et orienter les discussions politiques et techniques relatives au suivi et à l'évaluation des ripostes au sida ;
 - prodiguer des conseils indépendants ;
 - faciliter la communication entre les principaux décideurs ; et,
 - permettre la coopération entre un large éventail de parties prenantes.
7. Les recommandations ont préconisé la création d'un nouveau groupe mondial stratégique et indépendant capable de répondre au contexte mondial du VIH et du sida, lequel ne cesse d'évoluer. Il a spécifiquement été recommandé de :
- reconstituer le MERG avec une structure à deux niveaux : un organe stratégique consultatif et décisionnel, et un ensemble d'experts pour l'harmonisation du S&E et les activités de coordination ;
 - assurer la rotation des postes de président et de vice-président entre les membres du MERG, en excluant les membres de l'ONUSIDA et les membres *ex officio* (voir paragraphe 10) afin de garantir un degré d'indépendance plus élevé ;
 - assurer la participation des coparrainants de l'ONUSIDA en établissant un lien avec le Groupe de travail pour l'évaluation des coparrainants et en veillant à la représentation de celui-ci.

TERMES DE RÉFÉRENCE ET STRUCTURE DU MERG

8. Les termes de référence du nouveau MERG ont été élaborés conformément aux recommandations du rapport d'évaluation³. Son rôle principal est d'aider à définir le programme mondial d'évaluation du VIH et de fournir des conseils stratégiques qui répondront aux exigences d'une riposte au sida qui évolue rapidement, et ce dans un domaine de la santé et du développement plus vaste.
9. La nouvelle structure du MERG se compose d'un « organe stratégique » qui rassemble d'importants partenaires d'influence, experts en politique et penseurs clés dans le domaine du S&E mondial du VIH. Grâce à sa crédibilité, sa composition et son travail stratégique, il devrait devenir une source consultative essentielle pour les principaux décideurs dans la riposte au sida.

³ ONUSIDA (2012), *Monitoring and Evaluation Reference Group - Terms of Reference* (Termes de référence du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation) (en anglais), <http://www.aidsspace.org/getDownload.php?id=1834>

10. Le nombre maximum de membres du MERG sera limité à quatorze (14), dont 10 membres réguliers (voir ci-dessous) et 4 membres *ex officio*. Ces membres *ex officio* incluent l'ONUSIDA en tant que Secrétariat, le président du Groupe de travail pour l'évaluation des coparrainants (CEWG), sur une base tournante, un représentant du Groupe technique de référence pour les questions d'évaluation (TERG) du Fonds mondial de lutte contre le sida (GFATM) et du Comité consultatif pour les questions scientifiques (SAB) du PEPFAR. Les membres réguliers du MERG sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois. Le président et le vice-président du MERG seront élus parmi les membres réguliers.
11. Le MERG sera soutenu par et s'appuiera sur l'expertise d'un ensemble plus vaste d'experts, le « réseau du MERG ». Ce réseau sera principalement constitué de groupes de travail techniques temporaires établis par le MERG et axés sur les tâches. Les membres du réseau proviendront d'universités, du secteur privé, d'agences multilatérales et bilatérales, de pays donateurs et bénéficiaires, d'organisations non gouvernementales et de la société civile, en fonction de leur expertise. Les groupes de travail permanents pouvant être (re)créés par le MERG incluent :
 - a) le groupe de travail sur les indicateurs ;
 - b) un groupe de travail spécifique chargé de l'étude d'impact et, peut-être ;
 - c) une équipe spéciale spécifique chargée d'examiner les problèmes d'intégration du système de S&E.

Le MERG peut décider de créer d'autres groupes de travail temporaires, si nécessaire.

12. Le MERG joue un rôle important pour assurer la solidité du suivi et de l'évaluation du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2012-2015 de l'ONUSIDA. Par ailleurs, il incombe au MERG de fournir des conseils indépendants au Groupe de travail pour l'évaluation des coparrainants (CEWG) concernant les indicateurs mondiaux de S&E et la méthodologie nécessaire afin d'orienter le suivi et d'établir des rapports sur l'UBRAF 2012-2015 (voir UNAIDS/PCB(30)/12.9). Le premier rapport de progrès annuel relatif à la mise en œuvre de l'UBRAF sera présenté au Conseil de coordination du Programme lors de sa 32^e réunion, en juin 2013.
13. Hébergé par l'ONUSIDA, le Secrétariat du MERG coordonne l'élaboration d'un plan de travail annuel, prépare et convoque la réunion semestrielle du MERG. Il peut aider à identifier les experts du réseau MERG et présenter ses recommandations au MERG pour examen et décision. Le MERG rend compte au directeur exécutif de l'ONUSIDA. Si nécessaire, des mises à jour relatives aux activités du MERG seront incluses au rapport du directeur exécutif destiné au Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET CONSULTATIONS DU MERG

14. Sur la base des résultats d'évaluation et conformément aux termes de référence du MERG, l'ONUSIDA a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour devenir membre du MERG. Cet appel, ainsi que les documents de candidature et des informations générales ont été mises à la disposition du public sur le site Internet de l'ONUSIDA, le 2 avril 2012⁴. L'appel a été également relayé sur les comptes Twitter (plus de 47 000 tweets) et Facebook (plus de 36 000 abonnés) et publié sur les principales pages réservées aux passations de marché et appels d'offres de l'ONU. Un appel à candidatures a également été lancé à quarante-sept experts, directeurs de programmes mondiaux sur le VIH, conseillers et universitaires importants ayant prodigué leurs conseils sur la réforme et la reconstitution du MERG.
15. Le délai de soumission des demandes d'admission au MERG a pris fin le 30 avril 2012. Quarante-trois (43) dossiers complets ont été reçus au total. L'ONUSIDA a sollicité et obtenu l'aide d'un consultant impartial et indépendant pour contribuer au processus de recrutement du MERG, conformément aux normes et recommandations de l'ONU contenus dans l'évaluation⁵. La société de conseil a sélectionné les candidats à l'organe stratégique du MERG et les a notés et classés.
16. Afin d'évaluer l'adéquation des candidats au MERG lors de l'affectation initiale des membres à l'organe stratégique, l'ONUSIDA a convoqué un groupe d'experts réuni au sein du Comité de sélection du MERG (MSRP)⁶. Le MSRP se compose des membres suivants : les quatre (4) membres *ex officio* du MERG, à savoir les représentants du Secrétariat de l'ONUSIDA, des coparrainants de l'ONUSIDA, du TERG/GFATM et du SAB/PEPFAR ; deux (2) experts en gouvernance et politique de VIH/sida indépendants et non affiliés ; un (1) représentant du bureau du Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA ; et un (1) représentant de la société civile.
17. Le MSRP s'est réuni le 8 juin 2012 et a examiné l'évaluation externe des candidats réalisée par l'agence de conseil, notamment leur classement, leurs qualifications et leur compatibilité avec les termes de référence du MERG. Suite à cet examen de l'évaluation externe et après avoir délibéré sur les qualifications et l'adéquation des candidats, le MSRP a recommandé de nommer dix candidats pouvant devenir membres du MERG. Le MSRP a également préconisé d'entreprendre des efforts spécifiques pour contacter et recruter des candidats originaires de régions et de groupes constitutifs auparavant sous-représentés dans le processus de rotation du MERG.
18. Les résultats de la sélection ont été présentés au directeur exécutif de l'ONUSIDA puis approuvés en juillet 2012⁷. Les candidats ont été avertis de leur sélection au cours du même mois et tous ont confirmé qu'ils l'acceptaient.

⁴ ONUSIDA (avril 2012), *Membership in the Monitoring and Evaluation Reference Group strategic body* (Devenir membre de l'organe stratégique du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation) (en anglais), disponible sur la page des appels d'offres de l'ONUSIDA :

<http://www.unaids.org/en/aboutunaids/workatunaidssecretariat/requestforproposals/2012/name.68318.en.asp>

⁵ ONUSIDA (avril 2012), *Assessment of the applications for Monitoring and Evaluation Reference Group (MERG) membership* (Évaluation des demandes d'admission au Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG)) (en anglais), <http://www.aidsspace.org/getDownload.php?id=1837>

⁶ ONUSIDA (mai 2012), *MERG Selection Review Panel (MSRP) – Terms of Reference* (Termes de référence du Comité d'examen et de sélection du MERG (MSRP)) (en anglais), <http://www.aidsspace.org/getDownload.php?id=1838>

⁷ ONUSIDA (septembre 2012), *Monitoring & Evaluation Reference Group membership list* (Liste des membres du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation) (en anglais), <http://www.aidsspace.org/getDownload.php?id=1839>

PREMIÈRE RÉUNION DU NOUVEAU MERG ET THÈMES RETENUS

19. La première réunion du nouveau MERG aura lieu les 20 et 21 novembre 2012 avec les objectifs spécifiques suivants :
 - a) Examiner les réalisations et les lacunes antérieures en matière de suivi et d'évaluation de la riposte au sida, dans le contexte élargi de l'évaluation de la santé et du développement, et identifier les priorités pour les années à venir ;
 - b) Discuter et convenir du rôle du MERG pour influencer le programme mondial en matière de VIH ;
 - c) Familiariser les membres aux termes de référence, sélectionner les responsables, définir le mode de fonctionnement du MERG et des groupes de travail techniques ; et
 - d) Convenir des éléments d'un plan de travail annuel du MERG.

20. Les principaux résultats et conclusions de la première réunion du MERG seront présentés au Conseil de coordination du Programme lors de sa 31^{ème} réunion.

[Fin du document]